

Chapitre I

[Biographie essentielle de Jean-Charles-Léonard Simonde de Sismondi]

On trouve les premières traces de la famille Sismondi à la fin du x^e siècle, quand une délégation d'ambassade auprès de l'empereur Othon le Roux tente d'obtenir un appui contre des Sarrasins qui menacent Pise. De sympathie gibeline, les Sismondi se réfugieront en Dauphiné, avec la petite troupe de Federico Bozzolo, lorsque la république indépendante de Pise passera sous l'autorité du pape Clément VII, en 1524. Mal prononcé (ou francisé), leur nom se serait alors changé en Symond. Devenue protestante, la famille s'exile de nouveau lors de la révocation de l'édit de Nantes, et c'est ainsi qu'on la repère à Genève depuis la fin du xvii^e siècle quand un bisaïeul de notre auteur est reçu bourgeois de la ville sous le nom de Simonde (1692). Entre les Sismondi et les Simonde, la ressemblance des écussons familiaux et la consonance similaire des noms paraîtront des preuves suffisantes au jeune Charles pour élaborer ce roman familial au cours de son exil italien. Cette supercherie naïve ne pouvait être documentée

par aucun acte ni titre authentique, mais son auteur eut la pudeur de refuser un anoblissement que certains gentilshommes de Pise lui offraient sur un plateau. L'aristocratie genevoise se gaussa de cette particule, certains proches la trouvaient ridicule, et le père de Charles évita de s'en affubler. La tradition a pourtant sanctionné l'appellation, même si quelques institutions scientifiques prestigieuses continuent de cataloguer notre auteur sous le nom de Simonde (*National Union Catalogue*; *International Encyclopedia of Social Science*; *British Museum Catalogue*). Nos Sismondi pourront du moins se revendiquer d'une tradition d'exil héritée de leurs mythiques aïeux, car les guerres révolutionnaires vont les contraindre par deux fois de fuir Genève dans des conditions très périlleuses. L'insécurité qu'en ressentit l'adolescent ne manquera pas d'imprégner ensuite sa perception du monde.

I. LES ANNÉES DE FORMATION ET L'EXIL

Charles, donc, puisque c'est ainsi que sa mère le nomme dans ses lettres, est le fils aîné d'un pasteur huguenot, Gédéon, François Simonde (1740-1810), dont la mère était piémontaise, et de sa femme Henriette Girodz (1748-1821), issue d'une vieille famille de notables genevois. Le fils a deux ans quand naît sa sœur Sara, en 1775, et il n'y aura pas d'autres enfants. Les Simonde appartiennent à la classe des patriciens qui gouvernent cette cité républicaine et calviniste de vingt mille habitants, périodiquement animée de conflits entre noblesse et bourgeoisie. Après avoir abandonné son pastorat, Gédéon Simonde avait intégré l'administration municipale l'année même où l'oligarchie aristocratique matait (avec l'aide de l'Autriche) un soulèvement du parti « populaire » dont faisait d'ailleurs parti l'un de ses cousins (1782).

On connaît l'opinion de Rousseau sur ce patriarcat oisif et opulent, dépositaire de toute l'autorité, et qui transgresse impunément la Loi qu'il a lui-même instituée.

La famille Simonde vit confortablement de ses rentes, entre une maison de ville, héritage de madame, et une propriété campagnarde, située dans la vallée du Rhône, « Châtelaine », qui se compose d'un corps de ferme, d'une maison de maîtres avec jardin et d'un pavillon dont la porte arrière ouvre sur le territoire français. Ils ont pour voisins les Cayla (dont un membre deviendra syndic de Genève et sera tué chez eux) et les Vieusseux (dont un fils deviendra ami intime de Charles). Passionné de botanique, le père est généralement décrit comme un personnage excentrique, exubérant et qui fait plus ou moins honte à son fils, beaucoup plus réservé. Même s'il est possible de lui imputer certaines décisions dans la vie de Charles, c'est toutefois l'influence de la mère qui sera déterminante. En ville, la propriété des Sismondi jouxte celle des familles Gallatin (dont un membre deviendra secrétaire du Trésor à Washington) et des Constant (qui se rendront célèbre avec Benjamin). Ce voisinage a laissé une trace écrite car, en 1785, Charles (douze ans) joue à fonder une république très vertueuse et philanthropique, avec un enfant de l'une et l'autre de ces familles. Partout en Europe, la mode était alors à débattre des questions constitutionnelles, et les statuts de cette « république de Consigal » (acronyme des trois larrons) démarquent sans doute l'opinion des parents, mais le décret fondateur et les discours enthousiastes que fit Charles à la gloire de cette institution imaginaire méritent le détour : ils ont été publiés en 1973 par Jean-Daniel Candeaux, *Histoire de la république de Consigal*. Roma, Academia Nazionale dei Lincei.

Charles est d'abord éduqué par un précepteur à domicile, dans l'esprit de l'*Émile* ; à dix ans, il devient écolier dans l'établissement qu'avait créé Calvin pour l'éducation des futurs citoyens de Genève, « l'Auditoire » ; il y apprend le grec et le latin ; un instructeur lui donne en outre des cours privés de musique et de dessin, arts pour lesquels il ne manifeste pas de goût particulier. À treize ans, il entre à l'« Académie », un lycée d'obédience calviniste, mais où professent quelques personnages imprégnés de l'esprit rationaliste des Lumières. Deux d'entre eux méritent une mention, car ils entretiendront des rapports avec cet élève durant toute leur vie. Marc Auguste Pictet de Rochemont (1752-1825) astronome, spécialiste de chronométrie et de météorologie, membre de la Société royale de Londres et de l'Académie des sciences de Paris, préside l'Académie des arts de Genève, et fonde la revue *Bibliothèque britannique* qui sera de 1796 à 1815 un pôle de résistance à la propagande française. Il est associé à Sismondi dans l'« appel du vingt août » qui tente (sans succès) d'empêcher la restauration du pouvoir absolu des patriciens genevois après la défaite napoléonienne (1814). C'est lui qui fait connaître à Talleyrand la brochure de Sismondi sur la traite négrière, à la veille du congrès de Vienne. C'est aussi lui qui sert d'intermédiaire entre Brewster et Sismondi pour l'écriture d'un article sur l'économie dans l'*Encyclopédie* d'Edinburgh (1816). Pierre Prévost (1751-1839) docteur en droit, avocat, professeur à l'Académie de Genève, en philosophie, puis en physique (spécialiste de thermodynamique), publie *Économie des anciens gouvernements comparée à celle des modernes* (1783), traduit *Essais philosophiques* de Smith (1797), puis *Essai sur la population* de Malthus (1805, 1823). Il débat avec Sismondi de ses analyses de l'agriculture et du progrès dans l'ouvrage sur la Toscane (1801). Membre

de l'exécutif municipal genevois, il y défend des idées progressistes, et Sismondi sollicite son engagement auprès des syndicats pour empêcher une rupture de la neutralité suisse lors des Cent-Jours (1815).

Petit gros avec des cheveux bruns, assez maladroit et déjà un peu myope, Charles fut un élève consciencieux et calme, avide de plaire aux maîtres : il obtint quelques récompenses honorifiques, mais fut fréquemment le souffre-douleur de ses condisciples. De caractère émotif et très sensible, il restera toujours avide d'affection et de sympathie, au point que certains théoriciens de l'économie politique invoqueront cette extrême sensibilité pour contester quelques-unes de ses analyses, trop empreintes à leurs yeux de compassion. Une biographe qui a beaucoup fréquenté le couple Sismondi loue la modestie naturelle de Charles, son indulgence et sa simplicité d'enfant (1857, Montgolfier). D'autres témoins le dépeindront plutôt comme entier, fier, impatient et inflexible ; on pourrait aussi trouver contradictoire ses comportements volontiers respectueux de toutes les formes d'autorités quand ses ouvrages vibrent d'appels à l'insoumission et la liberté.

En 1792, l'instruction de Charles est interrompue par les déboires financiers de son père. À l'image d'un très grand nombre de notables genevois, confiants dans la réputation de leur compatriote, celui-ci avait placé la plus grosse partie de sa fortune dans les emprunts publics levés par Jacques Necker, directeur général des finances de Louis XVI, et dont les projets de réforme fiscale devaient permettre de désintéresser les prêteurs. Convoqués dans cette intention, les états généraux n'eurent pas les effets escomptés (litote) et les titres d'État perdirent leur valeur : la famille Simonde ne retrouva jamais son aisance antérieure. Persuadé qu'il n'était pas possible de faire

carrière à Genève, Gédéon fait émanciper son fils et l'envoie s'initier aux pratiques des affaires à Lyon, chez un gros commerçant soyeux d'origine genevoise : il aura là pour collègue le fils du patron qui fera plus tard fortune dans la banque en Italie, Jean-Gabriel Eynard. Celui-ci représentera Genève aux congrès de Paris et de Vienne (1815), coordonnera les comités européens de soutien aux patriotes grecs, en collaboration avec Sismondi (1821-1829), deviendra conseiller économique du nouvel État et contribuera à fonder sa banque nationale. Mais pour l'heure, le jeune Simonde s'initie aux livres de compte et aux traites commerciales, ces substituts de monnaie qu'il gardera toujours en grande suspicion. Il fait en somme son apprentissage de l'économie sur le tas, acquiert le sens pratique des réalités concrètes, une expérience utile pour sa future carrière, mais qu'il trouve alors fastidieuse : il suppliait périodiquement son père d'y mettre fin.

C'est le nouveau cours des événements politiques qui exaucera ce vœu après neuf mois de labeur et sans qu'il ait besoin de désobéir. La révolution éclate à Lyon, Charles assiste à une émeute pour le pain, voit flamber des maisons, passer des charrettes de condamnés : il est débauché et rentre à Genève fin décembre. Mais des comités révolutionnaires sévissent ici aussi : le gouvernement est renversé, les quatre syndics proscrits, le « droit de cité » conféré à tous les natifs de la ville, et les aristocrates persécutés (près de quatre cents personnes arrêtées, plusieurs fusillées). Dès février 1793, les Simonde quittent la ville pour l'Angleterre : avant même ses vingt ans, Charles se retrouve déjà en exil, orphelin de sa patrie et de son statut social. Après une courte halte chez le recteur d'une petite paroisse du Sussex (Peasmarket), la famille trouve refuge dans une ville du comté de Kent (Tenterden) où Charles s'intéresse immédiatement à la vie littéraire,

sociale et politique du pays. À titre d'exercices linguistiques, il rédige de nombreuses notes sur la Constitution anglaise (Jean-Louis Delolme), sur l'histoire du droit (William Blackstone), et sur l'économie¹ (l'audience d'Adam Smith dépasse maintenant le cercle des spécialistes). Il réside seul quelque temps à Londres, y visite le palais de justice et les prisons, fréquente ses théâtres, s'enivre du dépaysement. Il entreprend aussi l'écriture d'un journal intime : on y lit tantôt son admiration pour les jurys d'arbitrage et la représentation parlementaire des différents intérêts, tantôt sa déploration de la condition faite aux ouvriers et de l'excès des fortunes aristocratiques.

Ce séjour anglais ne dure guère plus d'une année (février 1793-avril 1794), car la vie y est chère, et madame mère s'ennuie de la Suisse, ne supporte pas le climat et tombe malade. Mais la famille retourne à Genève au pire moment de la Terreur, les tribunaux révolutionnaires y font exécuter bon nombre d'aristocrates, le père et le fils Simonde sont emprisonnés quelques jours, leurs biens sont confisqués ou volés (juillet-août). Alors que l'un des syndics proscrits de la ville, voisin et ami des Simonde (Guillaume Cayla), s'était réfugié chez eux, il est exécuté par les troupes du parti populaire. Charles qui lui servait cette nuit-là de sentinelle est jeté à terre d'un coup de crosse sur la tête. En octobre 1794, les Simonde vendent Châtelaine et s'exilent à nouveau en dépit des pleurs de Sara : destination la Toscane, qui va devenir pour Charles ce lieu mythique de l'origine familiale.

1. Trois volumes de commentaires sur la Constitution anglaise restent inédits. Ses quelques notes sur la *Richesse des nations* figurent dans l'édition parisienne Guillaumin de 1843. Opinion de Sismondi sur Henri Germain, traducteur de cet ouvrage : « sénateur parvenu qui professe des maximes serviles ».

La Toscane est alors une région prospère au plan économique, et relativement indépendante au plan politique, sous l'autorité du grand-duc Ferdinand III de Lorraine, fils de l'empereur d'Autriche, Léopold II. Pendant que ses parents séjournent à Florence, Charles parcourt cette région à la recherche d'un havre qu'il trouvera dans le val de Nievole, près de Pescia : une ferme, rebaptisée « Valchiusa » (Vaucluse, donc, souvenir de la Suisse; il nommera d'ailleurs cette région « Suisse Pesciatine »). Le domaine est exploité par un métayer (Gian Antonio Spicciani), moyennant les avances en capital du propriétaire en échange de la moitié des récoltes, un mode de mise en valeur qui gardera les faveurs du nouveau propriétaire (le contrat est trentenaire). La métairie est achetée sur le produit de la vente de Châtellaine, le « Paradis perdu », et Charles en devient le gérant. Les nouvelles conditions de vie sont modestes pour les Simonde, mais Charles s'acclimate très bien à sa nouvelle patrie, étudie son économie, ses coutumes et ses lois, accumulant des notes qui formeront bientôt, à l'instigation de son père, la base d'un premier livre. Un livre sur la Toscane qui mêle des réflexions sur les techniques d'irrigation et de fertilisation des sols, sur les contrats juridiques d'exploitation des terres, leur comparaison avec la situation anglaise, sur les conditions aussi d'une synergie entre ville et campagne. Sismondi devient membre de la compagnie des « Georgophiles » de Florence, et obtient un diplôme de l'Académie locale d'agriculture. Parmi les distractions de cette période, on notera : l'écriture d'une comédie (« Le Distrain jaloux », pièce en un acte), et aussi de poèmes (« La Mairie », par exemple, poème épique en sept chants), la confection d'une « Botanique de Pescia » (avec dessin des plantes à l'aquarelle) et l'ébauche d'un projet de journal satirique; il s'essaie même à la composition musicale.